

# DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

## COMMUNE DE FONT-ROMEU – ODEILLO – VIA

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 29 JUIN 2021

---oo00oo---

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN

Le VINGT-NEUF JUIN à 18h00

Le Conseil Municipal de FONT-ROMEU ODEILLO VIA, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain LUNEAU, Maire

**Date de la convocation :** Vendredi 25 juin 2021

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 11

Ayant pris part aux délibérations : 16

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** M. LUNEAU Alain - Mme DELIAS Christine – M. Serge PONSA - Mme ARTIGUES Inès - Mme GARRABE-POUGET Jeannine – M. PEREZ Julien - M. DOVAL Loïc - Mme LEBECQ Michelle – M. ROBERT Rémy - M. DÉMELIN Jean -Louis - Mme LE TOAN BARES PhongLan

**ONT DONNE PROCURATION :**

M. RIFF Michel à M ROBERT Rémy

M. BOSSELUT Rodolphe à Mme ARTIGUES

Mme OMAHSAN Faëza à M. LUNEAU Alain

Mme BLANCHARD Christine à Mme LEBECQ Michelle

Mme LARROZE Rachel à Mme LE TOAN BARES PhongLan

**ABSENTS EXCUSES :**

M. DESCLAUX Fabien

Mme NOLIN Claire

Mme NGUYEN Liliane

**TRAME UNIQUE**

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Le procès-verbal de la séance du 3 juin 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Madame GARRABE-POUGET Jeannine est nommée Secrétaire de séance.

REPUBLIQUE FRANCAISE Département des Pyrénées-Orientales Commune de FONT-ROMEU- ODEILLO-VIA Séance du Conseil Municipal 29 juin 2021 Trame unique	CLASSEMENT ISSU DE LA NOMENCLATURE « ACTES » 5.3	DELIBERATION MUNICIPALE N° 96-2021
<b>OBJET : MODIFICATION DE DEUX DELEGUES SUPPLEANTS DE LA COMMUNE ET D'UN MEMBRE EXTERIEUR TITULAIRE AU COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC « OFFICE DE TOURISME ET DU CLIMATISME »</b>		

Monsieur le Maire rappelle que :

Par délibération 051/2020 du 17 juin 2020 il a été procédé à la désignation des délégués suppléants de la Commune au Comité de Direction de l'EPIC « Office de Tourisme et du Climatisme » ;

Considérant les démissions de Conseillers Municipaux de Monsieur Jean-Michel LATUTE et de Madame Martine PIERA ;

Vu les candidatures de Mesdames Faëza OMAHSAN, suppléante de Monsieur Fabien DESCALUX et Inès ARTIGUES suppléante de Monsieur Michel RIFF en qualité de déléguées de la commune ;

Vu la proposition de Monsieur Thibault CROLET en remplacement de Monsieur Lionel THUAL membre extérieur titulaire démissionnaire

Considérant la nécessité de pourvoir aux postes vacants de titulaire et suppléants ;

Après avoir entendu cet exposé,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

**DESIGNE** Madame Faëza OMAHSAN en qualité de suppléante de Monsieur Fabien DESCLAUX au Comité de Direction de l'EPIC « Office de Tourisme et du Climatisme ».

**DESIGNE** Madame Inès ARTIGUES en qualité de suppléante de Monsieur Michel RIFF au Comité de Direction de l'EPIC « Office de Tourisme et du Climatisme ».

**DESIGNE** Monsieur Thibault CROLET en qualité de membre extérieur titulaire en remplacement de Monsieur Lionel THUAL au Comité de Direction de l'EPIC « Office de Tourisme et du Climatisme ».

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CONFORME  
 Le Maire,  
 Alain LUNEAU



*Acte rendu exécutoire après*

*Télétransmission en Préfecture le :*

*et publication ou notification du :*

*Affichée du : au :*

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'État.*

/2021

Accusé de réception en préfecture  
 066-216601245-20210629-DEL-2021-096-DE  
 Date de télétransmission : 07/07/2021  
 Date de réception préfecture : 07/07/2021